

SIGNATURE MAGIQUE

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G
Portée	contact
Zone/Cible	1 rune ou marque personnelle devant tenir dans un carré de 30 cm de côté
Durée	permanente
JS	aucun
RM	non

Ce sort permet au personnage d'apposer sa signature ou sa marque personnelle, qui ne peut comprendre plus de six caractères distincts. Ce symbole peut être visible ou non. La rune s'inscrit dans n'importe quel matériau sans abîmer l'objet sur lequel elle est placée. Si la marque est invisible, détection de la magie l'entoure d'une aura qui la rend visible (mais elle n'en devient pas forcément compréhensible pour autant).

Détection de l'invisibilité, vision lucide, une gemme de vision ou une robe de vision totale permettent aussi de repérer une rune invisible. Lecture de la magie révèle les mots contenus dans la signature, le cas échéant. Rien ne permet de dissiper la rune, qui peut être effacée normalement par son créateur ou grâce au sort effacement.

Si on la trace sur un être vivant, la rune s'efface peu à peu et disparaît au bout d'un mois environ.

Il faut apposer sa signature magique sur un objet avant de lancer invocation instantanée dessus (voir la description de ce sort pour plus de détails).